

Avis établi en vertu de l'art. 38, paragraphe 2, du règlement adopté par la Consob dans sa résolution n° 11971 du 4 mai 1999, tel que modifié par la suite, relatif à l'offre publique d'échange obligatoire lancée par EssilorLuxottica sur les actions ordinaires de Luxottica Group S.p.A. non encore détenues directement ou indirectement par EssilorLuxottica

LE DOCUMENT D'OFFRE RELATIF A L'OFFRE PUBLIQUE D'ECHANGE OBLIGATOIRE SUR LES ACTIONS ORDINAIRES DE LUXOTTICA GROUP S.P.A. A ETE PUBLIE

Charenton-le-Pont (France), le 27 octobre 2018 – A la suite du communiqué de presse diffusé le 25 octobre 2018, EssilorLuxottica (l'« **Initiateur** ») annonce que le document d'offre (le « **Document d'Offre** ») approuvé par la Consob dans sa résolution n° 20648 du 25 octobre 2018, relatif à l'offre publique d'échange obligatoire (l'« **Offre** ») lancée par l'Initiateur sur les actions ordinaires de Luxottica Group S.p.A. (l'« **Emetteur** »), est mis à la disposition du public:

- (i) au siège social de l'Initiateur, au 147, rue de Paris – 94220 Charenton-le-Pont, France;
- (ii) au siège social de l'Emetteur, à Piazzale Cadorna 3, 20123 Milan, Italie;
- (iii) au bureau de l'Intermédiaire Responsable de la Coordination de la Collection des Ordres (UniCredit Bank AG, filiale de Milan), à Piazza Gae Aulenti 4 Tower C, Milan, Italie;
- (iv) aux bureaux des Intermédiaires Responsables;
- (v) sur le site Internet de l'Initiateur, à l'adresse suivante <http://www.essilor-luxottica.com>; et
- (vi) sur le site Internet de l'Emetteur, à l'adresse suivante <http://www.luxottica.com>.

Le calendrier de l'Offre annoncé le 25 octobre 2018 est confirmé par le présent avis. En particulier, la période d'acceptation de l'Offre (la « **Période d'Offre** ») débutera à 8h30 (heure italienne) le 29 octobre 2018, et se terminera à 17h30 (heure italienne) le 28 novembre 2018, inclus (sauf en cas de prorogation), et la contrepartie sera remise aux actionnaires apportant à l'Offre, égale à 0,4613 actions ordinaires nouvelles de l'Initiateur (admissibles aux négociations sur Euronext Paris) pour chaque action ordinaire de l'Emetteur apportée à l'Offre, le 5 décembre 2018 (sauf en cas de prorogation de la Période d'Offre).

* * *

Le présent communiqué ne constitue ni ne fait partie d'aucune offre de vente ou d'échange ou sollicitation d'une offre d'achat ou d'échange de titres aux États-Unis ou dans tout autre pays. Les titres ne peuvent être offerts ou vendus aux États-Unis que s'ils ont été enregistrés en vertu du Securities Act de 1933 des États-Unis, tel que modifié (le « U.S. Securities Act »), ou s'ils sont dispensés d'enregistrement. Les titres offerts dans le cadre de l'opération mentionnée aux présentes n'ont pas été et ne seront pas enregistrés en vertu du U.S. Securities Act et ni l'Initiateur ni l'Emetteur n'ont l'intention de procéder à une offre publique sur ces titres aux États-Unis.

Le présent communiqué n'est distribué et ne s'adresse qu'aux personnes suivantes (i) les personnes qui se trouvent en dehors du Royaume-Uni ou (ii) les professionnels de l'investissement relevant de l'art. 19(5) du Financial

Communiqué

Ne pas diffuser, publier ou distribuer, directement ou indirectement, aux États-Unis, en Australie, au Canada ou au Japon

Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (l'« Ordonnance ») ou (iii) les sociétés à forte valeur nette, et les autres personnes auxquelles il peut être légalement communiqué, relevant de l'art. 49(2)(a) à (d) de l'Ordonnance (l'ensemble de ces personnes étant appelées les « personnes concernées »). Les titres auxquels il est fait référence dans les présentes ne sont disponibles qu'aux personnes concernées et toute invitation, offre ou convention de souscription, d'achat ou d'acquisition de ces titres ne sera conclue qu'avec celles-ci. Toute personne qui n'est pas une personne concernée ne devrait pas agir ou se fier au présent document ou à son contenu.

* * *

Avis émis par EssilorLuxottica et publié par Luxottica Group S.p.A. à la demande d'EssilorLuxottica

EssilorLuxottica est un leader mondial dans la conception, la fabrication et la distribution de verres optiques, de montures optiques et de lunettes de soleil. Créée en 2018, sa mission est d'aider chacun à mieux voir, mieux être pour profiter pleinement de la vie, en répondant aux besoins des consommateurs en matière de protection et correction visuelles ainsi qu'à leur aspiration à exprimer leur style personnel.

EssilorLuxottica regroupe l'expertise complémentaire de deux pionniers de l'industrie, le premier dans les technologies de pointe en matière de verres, le deuxième dans le savoir-faire maîtrisé de lunettes emblématiques, en vue d'établir de nouveaux standards pour les équipements visuels et les lunettes, ainsi qu'en matière d'expérience consommateurs.

Les actifs d'EssilorLuxottica regroupent des marques reconnues, telles que Ray-Ban et Oakley pour les lunettes, Varilux® et Transitions® pour les technologies d'optique ophtalmique, et Sunglass Hut et Lenscrafters pour les réseaux de distribution de dimension internationale.

En 2017, EssilorLuxottica comptait près de 150 000 employés et aurait réalisé un chiffre d'affaires consolidé pro-forma de 16 milliards d'euros environ.

L'action EssilorLuxottica est cotée sur le marché Euronext Paris et fait partie des indices Euro Stoxx 50 et CAC 40.

Codes : ISIN : FR0000121667 ; Reuters : ESLX.PA ; Bloomberg : EL:FP.

CONTACTS

Relations Investisseurs EssilorLuxottica

(Charenton-le-Pont) Tél : + 33 (0) 1 49 77 42 16

(Milan) Tél : + 39 (02) 8633 4870

E-mail: ir@essilor-luxottica.com

Communication Corporate EssilorLuxottica

(Charenton-le-Pont) Tél : + 33 (0) 1 49 77 45 02

(Milan) Tél : + 39 (02) 8633 4470

E-mail : media@essilor-luxottica.com